

# COMMUNE DE CHAMBEON

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

Présents : Mme Michelle DELORME, M. Bernard PICARLES, M. Pierre FONTIMPE, Mme Lucie FRECON, M. Antony PILON, M. Julien COLLANGETTE et Mme Agnès MARGOTAT.

Excusée: Mme Nicole MATHIEU donne pouvoir à Mme Agnès MARGOTAT.

Mme Lucie FRECON a été désignée secrétaire de séance.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/07/2019.

Le compte-rendu de la séance du 24/07/2019 est adopté à l'unanimité.

### ARRETE DU PLU

Madame le maire présente les documents établis par le cabinet REYNES pour la révision du PLU, Entre autres : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les plans de zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'arrêt du PLU par 7 voix pour et 1 abstention. **(D1-2019-09-03)** Madame le Maire indique qu'elle recevra sur rendez-vous les mardis et jeudis pour toute information concernant cette révision. Puis la population sera invitée à venir donner son avis sur ce projet lors d'une enquête publique d'un mois qui aura lieu dès que les avis des personnes publiques associées et autres services consultés nous seront parvenus (délai de 3 mois). Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame le maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal doit approuver le tableau des effectifs afin que celui-ci soit conforme à la réalité des besoins de la collectivité et aux inscriptions budgétaires. Un adjoint technique territorial contractuel va passer adjoint technique territorial stagiaire de la fonction Publique au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Ces modifications interviendront sous réserve de l'avis favorable du prochain comité technique intercommunal. **(D2-2019-09-03)**

### PROJET DE VENTE DE LA MAISON 14 RUE DU MOULIN

Lors d'un précédent Conseil il avait été décidé de mettre en vente les deux logements au 14 rue du Moulin. Après plusieurs propositions d'offres d'achat, il a été retenu l'offre qui maintiendra du locatif. Ce bien est vendu pour la somme de 115 000€ .Le Conseil est favorable pour la vente de ce bien. **(D3-2019-09-03)**

### BARRAGE DE FEURS CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE

Madame le Maire présente le projet de centrale hydro-électrique de la commune de Feurs car en tant que commune limitrophe les codes de l'environnement et de l'urbanisme nous demandent notre avis. Une enquête publique aura lieu prochainement sur ce projet qui se situe près du pont de la Loire à l'entrée Ouest de Feurs. L'ensemble du Conseil municipal n'émet pas d'avis particulier sur ce projet.

### DOSSIERS EN COURS

Mme le maire donne lecture du mail de la CCFE qui rappelle que les bacs à poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique après les ramassages. Elle donne aussi lecture de plusieurs courriers : De la Fédération du BTP sur l'augmentation du prix du carburant, des sénateurs sur l'agression des maires...

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.  
3 délibérations prises lors de ce conseil municipal.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 17 octobre 2019 à 20h30.

Michelle Delorme, Maire de Chambéon.

